



POLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.70

PV N°30 publié le 17/03/2026

Réunion du lundi 16 mars 2026

CARNET NOIR - RECTIFICATIF

Contrairement à l'information parue dans le procès-verbal de la réunion du lundi 9 mars, Monsieur Noël BRUNON, secrétaire du club Haut Pilat – St Genest Malifaux, est bien vivant et toujours en fonction au sein du club.

L'annonce de décès concernait en réalité un homonyme domicilié à Saint-Genest-Malifaux.

Le District présente ses excuses pour cette erreur.

TRESORERIE : RELEVÉ 3

Nous vous invitons à consulter sur « Footclubs », l'état de votre compte arrêté au 10 mars et à régler le montant indiqué avant le 30 mars.

Pour vérifier le montant, connectez-vous sur « Footclubs », saison 2025/26, menu Organisation - « Etat du compte » ; puis dans la colonne « solde en comptabilité », cliquez sur la somme correspondant à la ligne District de la Loire.

Pour les clubs ayant opté pour le prélèvement automatique, le solde dû sera directement prélevé le 30 mars, sur la base de la situation de votre compte au 10 mars.

Un courrier vous a également été adressé sur la messagerie officielle du club, précisant le solde de votre compte à cette date, ainsi que les modalités de règlement correspondantes.

Pour les clubs souhaitant passer au prélèvement automatique pour les futurs relevés, merci de bien vouloir en faire la demande auprès du secrétariat (district@loire.fff.fr) »

MEDAILLE JEUNESSE ET SPORT

Dans le cadre de la récompense MJSEA bronze, nous vous demandons de bien vouloir faire parvenir vos candidatures pour l'échelon « bronze » au Service Départemental à la Jeunesse, aux Sports et à l'Engagement Associatif, avant le **30 avril 2026**.

Vous devez télécharger le formulaire dans le bulletin d'information n°30 : vous le remplissez et vous l'envoyez à l'adresse suivante :

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale
Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux sports
9 et 11 rue des Docteurs Charcot - 42023 Saint-Etienne Cédex

Contact : **Gaëtano PANARISI** - Tél : 04 77 59 41 09 – mail ce.sdjes42@ac-lyon.fr

Pour mémoire, les candidats à ces distinctions doivent justifier :

Médaille de **BRONZE** : 6 ans d'engagement au service d'une ou plusieurs associations (tout champ associatif)
Médaille d'**ARGENT** : de 4 ans d'ancienneté au moins dans l'échelon bronze
Médaille d'**OR** : de 5 ans d'ancienneté au moins dans l'échelon argent

COUPE LAURAFoot SENIORS MASCULINS

Roannais Foot 42 (R2) – Craponne (R2) ➔ (1 – 1) à la fin du temps réglementaire ; Roannais Foot 42 s'incline par 5 tirs au but à 6

Ecotay Moingt (R3) – Hauts Lyonnais (R2) ➔ Ecotay Moingt perd sur le score de 0 – 1

St Paul en Jarez (R2) – Le Puy (R1) ➔ St Paul en Jarez se qualifie pour le prochain tour sur le score de 2 buts à 0

Feurs (R3) – Chavanay (R1) ➔ Feurs se qualifie pour le prochain tour sur le score de 3 buts à 1

Le tirage au sort des **8^{ème} de finale** de la Coupe LAuRAFoot Seniors Masculins aura lieu ce **mercredi 18 mars** à partir de **17h** et sera à suivre en direct sur « YouTube ».